

Intervenant :

Marie-Christine Favé, vétérinaire,
accompagne les éleveurs bio
recherchant une approche globale
de leur élevage, à construire
l'équilibre comportemental et
corporel de leurs animaux de ferme,
et clarifier la relation entre l'Homme
& les Animaux.

Animatrice & inscription :

Julia Sicard : 06 52 69 13 89

Julia.sicard@biograndest.org

Lieux : Lorraine (à définir)

Tarifs :

	Adhérents	Non adhérents
personnes éligibles au VIVEA	<i>pris en charge par Vivea dans la limite de votre plafond de formation annuel</i>	
personnes non éligibles au VIVEA	87.5 €/j	175 €/j

Organisé par :

Soutenu par :



Objectifs & contexte :

Accidentelle ou programmée, naturelle ou artificielle, soudaine (brutale) ou planifiée, la mort fait partie du quotidien de l'éleveur. Pourtant elle est souvent occultée, déléguée, vécue seul et avec culpabilité, et ne peut être parlée. Pourtant nombre de disciplines apportent connaissances et expériences autour de la mort des animaux. Cette formation propose de comprendre pourquoi et comment, en tant qu'être-humain, la mort des animaux peut-être un traumatisme, mais aussi se vivre sereinement et avoir du sens dans la vie d'éleveur avec ses animaux.

Le programme de la formation :

Lundi 14/12 9h30 à 17h30	1 journée en salle Analyser les conséquences de la mort accidentelle ou programmée dans le quotidien des éleveurs et des animaux (troupeaux). Ethobiologie de la souffrance animale / mise à mort et qualité de la viande / les enseignements des peuples éleveurs à travers les âges et le monde
Mardi 15/12 9h00 à 17h00	1 journée en salle Comprendre ce que l'on a pu ressentir devant la mort Comportements des animaux sauvages face à la mort Comment vivre la séparation Vivre sereinement la mort et la mise à mort dans le quotidien

Bulletin d'inscription

Formation : « Créer son centre d'emballage d'œufs manuel à la ferme et acquérir les bases du paquet hygiène »

Nom : _____

Prénom : _____

Tel : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations)

- chef d'exploitation
- Conjoint(e) collaborateur(trice)
- Aide familiale
- Cotisant(e) solidaire
- Salarié(e)
- Autre – précisez :

Inscription souhaitée avant le jeudi 29 octobre 2020.